

**Conseil municipal de Nantes**  
**Vendredi 8 décembre 2023**  
**Engagement pour le niveau 2 de la Charte « Ya d'ar Brezhoneg »**  
**Aziliz Gouez, pour le groupe NCSE**

Chers collègues,

Au nom des élus du groupe « Nantes, Citoyenne, Sociale et Ecologique », je tiens à exprimer notre satisfaction de pouvoir confirmer l'engagement de la ville de Nantes en faveur de la vitalité de la langue bretonne, et en faveur de la possibilité pour les enfants de nos écoles d'apprendre et de parler cette langue.

La Charte pose la question de la visibilité du Breton dans notre espace public, au travers, notamment, du bilinguisme des panneaux d'entrée de ville ou des plaques de rue – comme autant de signes qui nous invitent à garder la mémoire d'une trame historique aux multiples ramifications, depuis les empreintes de migrations anciennes, dont la toponymie de la Loire Atlantique conserve la trace, jusqu'à l'histoire plus récente des ouvriers et des ouvrières originaires de la Bretagne de l'Ouest, brittophones, et venus par milliers pour travailler dans les chantiers navals, les biscuiteries, les conserveries nantaises.

Mais au-delà de cette dimension essentiellement symbolique, mémorielle et patrimoniale, ce qui est en jeu, avant tout, dans la Charte « Ya d'ar Brezhoneg », c'est bien la question de la vie des langues, au nom de la valeur intrinsèque de chacune d'elle.

Car oui, les langues, toutes les langues, sont également essentielles à notre humanité, et la déclaration universelle de l'Unesco nous rappelle, à son article 1, que « la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. »

Il n'y a pas d'un côté des langues à vocation universelle, et de l'autre des langues « mineures », qui seraient vouées à mourir sans que nous nous en émouvions. Des quelques 6700 langues parlées à travers le monde, 40% - près de la moitié – sont aujourd'hui en danger de disparition. Or la mort d'une langue, c'est aussi l'anéantissement de tout un système de savoirs et d'expériences sédimentés – c'est la perte d'une façon singulière de vivre le monde et de dire le monde.

La vie d'une langue, c'est, au contraire, la possibilité de continuer à exprimer les traits distinctifs, intellectuels et affectifs, spirituels et matériels, qui caractérisent tout groupe humain.

Et c'est pour cette raison que la question de la vitalité du Breton, de cette vieille langue dont la transmission sera demain compromise si nous n'y mettons pas un certain volontarisme, n'est pas un sujet mineur.

Nul mieux qu'Anjela Duval – paysanne poétesse du Trégor – n'a exprimé ce scandale d'un trésor de littérature et de poésie rendu inaccessible à jamais, parce que des « gens ignorants » - « *tud diskiantet* » - en ont jeté la clé – *an alc'houez aour* – à la mer.

Permettez-moi de vous faire entendre quelques-uns de ses vers, dans cette langue si expressive, avec cette antéposition des mots que favorise la syntaxe bretonne :

Teñzor, ijin ar Ouenn  
Barzhaz ha Lennegezh  
'Chomo kuzh da viken  
P'eo kollet an Alc'houez...

Alors pour conclure, chers collègues, j'espère que l'engagement de la ville de Nantes en faveur de la pluralité linguistique pourra nous épargner quelques combats d'arrière-garde qui continuent d'avoir cours, y compris au sein de ma famille politique : non, une langue n'en chasse pas une autre ; non, l'apprentissage du Breton n'est pas « assignation identitaire », voire régression « séparatiste », comme le suggère le titre d'un récent pamphlet qui a connu un certain succès médiatique. Je note que déjà en son temps, Emile Masson, militant pacifiste et écrivain anarcho-syndicaliste – dont une rue de l'Ile de Nantes, pas encore bilingue, célèbre la mémoire ; Emile Masson donc, dénonçait déjà le cliché de « l'esprit rétrograde » du Breton, décrivant ce cliché comme « une de ces âneries solennelles qu'aiment à célébrer dans des relents d'absinthe nos bons bourgeois parisiens de Landerneau »

Mais je donnerai le dernier mot à Jean Jaurès. J'avais initialement pensé citer un extrait d'un petit livre de Gramsci qui m'a été offert par l'adjoint à la culture – lequel adjoint me l'a offert précisément parce qu'il contient une ode au plurilinguisme, mais nous avons déjà trop ruminé le thème de la bataille culturelle dans ce conseil aujourd'hui...

Voici donc Jaurès, non pas dans son discours de Douarnenez en 1909, où il évoque directement la question langue bretonne, mais dans un discours à portée plus générale, celui de Saint Jean de Luz, deux ans plus tard, où il raconte sa conversation avec des enfants rencontrés sur la plage, qui parlent le basque mais n'ont pas la moindre idée de la structure de cette langue « quoique – précise Jaurès – plusieurs d'entre eux fussent de bons élèves de nos écoles laïques ».

« C'est évidemment que les maîtres ne les y avaient point invités. Pourquoi cela, et d'où vient ce délaissement ? Puisque ces enfants parlent deux langues, pourquoi ne pas leur apprendre à les comparer ? (...) »

« Il n'y a pas meilleur exercice pour l'esprit que ces comparaisons ; cette recherche des analogies et des différences en une matière que l'on connaît bien est une des meilleures préparations de l'intelligence. Et l'esprit devient plus sensible à la beauté d'une langue par comparaison à une autre langue ; il saisit mieux le caractère propre de chacune, l'originalité de sa syntaxe, la logique intérieure qui en commande toutes les parties »

Et de conclure : « Ce qui est vrai du basque est vrai du breton. » Alors, oui, ouvrir nos écoles à ces langues « serait une éducation de force et de souplesse pour les jeunes esprits ; ce serait un chemin ouvert, un élargissement de l'horizon historique. »

Je vous remercie pour votre attention.